Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20261005-20261002-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE LANDUJAN

Séance du 1er octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 1er octobre, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 23/09/2026

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13
Secrétaire de séance : Mme. LE GOFF Véronique
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 13
Nombre de Voix : 13 + 2 = 15

Présents : M. HENRY Serge, Mme. SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme. RESCAN Laurence, , M. ESNAULT Christophe, M. ROLLAND Stéphane, Mme. GIRARD Charlotte, M. DAVID Jean-Marc, Mme LE GOFF Véronique, Mme. GAUTIER Linda, M. FONTAINE Bertrand, M. FOUR Éric et M. DEFFAINS Jérémy.

Absents excusés : Mme. CARESMEL Marie-Thérèse, Mme. HELOU Fabienne

Absents non excusés :

Pouvoirs : Mme. CARESMEL Marie-Thérèse à M. FONTAINE Bertrand, Mme. HELOU Fabienne à M. FOUR Éric

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

20261002

Objet de la délibération : Mise en place d'un panneau lumineux intramuros – Présentation des devis

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'installation d'un panneau d'information lumineux sur la commune de Landujan, qui serait positionné route de Montauban. Ce panneau permettrait d'informer les administrés des actualités, événements et informations municipales. Il serait connecté à l'application et au site internet Intramuros, permettant ainsi une diffusion simultanée des informations sur ces différents supports.

Monsieur le Maire présente les devis actuellement obtenus pour la fourniture et l'installation du panneau :

- Fourniture du panneau lumineux, par l'entreprise Prismaflex, partenaire d'Intramuros : 22 680,00 € TTC ;
- Raccordement au réseau électrique par Enedis : 1 684,80 € TTC ;
- Branchement électrique, par l'entreprise B2Technics : 1 633,92 € TTC.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20261005-20261002-DE

Monsieur le Maire précise que la Commune est actuellement dans l'attente d'un autre devis concernant le branchement électrique. Sur la base des devis actuellement obtenus, le coût prévisionnel de l'opération s'élève à **21 665,60 € HT**, soit **25 998,72 € TTC**.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 35 % du montant des dépenses éligibles HT, soit une subvention estimée à 7 582,96 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **APPROUVE** le projet d'installation d'un panneau d'information lumineux connecté à l'application et au site internet Intramuros, route de Montauban à Landujan ;
- **PRÉCISE** que, concernant les travaux de branchement électrique, le devis présentant le montant le moins élevé sera retenu, à prestations équivalentes ;
- **SOLLICITE** auprès de l'État l'attribution d'une subvention au titre de la DETR, pour le financement de ce projet ;
- **PRÉCISE** que le solde du coût de l'opération, après déduction des subventions obtenues, sera financé sur les fonds propres de la Commune et constituera son autofinancement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer les documents afférents à cette opération.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360